

V. CLASSE DE CHINOIS INTERMÉDIAIRE AVANCÉ

Cette formation, étalée sur un an, est destinée aux personnes qui ont déjà acquis une connaissance de la langue chinoise de niveau intermédiaire.

5.1. CONDITION D'ADMISSION

Le candidat doit fournir l'un des documents suivants :

- Cette formation est accessible aux personnes qui ont acquis un haut niveau de langue après un apprentissage de la langue chinoise d'une durée minimum de 400H de cours.
- Cette formation est ouverte aux personnes titulaires du DU niveau intermédiaire.
- Cette formation est ouverte aux personnes qui peuvent présenter un certificat HSK3 ou supérieur.

- Pour constituer un dossier, il faut fournir les documents suivants :

- (1) Photocopie de la carte d'identité ;
 - (2) Certificat de la langue chinoise ou attestation (minimum 400H de cours), Certificat du HSK3 ou photocopie du DU niveau intermédiaire;
 - (3) Une photo d'identité ;
 - (4) Fiche de renseignement à remplir.
- Le dossier est à envoyer ou à déposer auprès de la gestionnaire administrative pédagogique et financière de l'Institut Confucius de La Réunion (institut-confucius@univ-reunion.fr) avant le début des cours.

5.2. OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est de consolider ses connaissances en langue chinoise sur un niveau supérieur ou égal au niveau HSK4, avec mise en pratique orale, de l'écoute, la lecture et la reconnaissance de caractères chinois et de l'écrit en chinois. Les thèmes de société ou thèmes culturels en résonance avec l'actualité ou les événements organisés par l'Institut Confucius de La Réunion seront priorités au moins sur un des semestres de l'année. Seront privilégiés le développement d'une plus grande autonomie avec la recherche de contenus et sources différentes, les interactions entre participants et enfin la mobilisation des connaissances linguistiques à travers une mise en pratique directe sur des thèmes ou des objectifs définis sur chaque séance.

A l'issue de cette formation, l'apprenant consolide son niveau de chinois, en mettant en pratique ses connaissances. La formation vise à renforcer sa capacité à comprendre et échanger sur les sujets qui lui sont familiers et ses domaines d'intérêt, à exposer ses idées de manière simple et cohérente, et argumenter pour expliquer ou défendre ses idées ou un projet.

L'enseignant animera la mise en pratique pour :

- la conversation en interaction avec d'autres apprenants ou intervenants natifs de langue chinoise ou intervenants culturels de l'ICR. Cela sera lié autant que possible à la pratique de l'écoute, pour commenter, décrire ou débattre sur des extraits d'émissions vidéos ou audios... ou participer à des événements en chinois de l'ICR

- l'expression orale en continu via des débats, exposés, présentations, jeux de scène, et tout autre procédé qui permet l'engagement d'échanges, d'explications et argumentations contextualisés

- l'écriture liée à la lecture et la reconnaissance de caractères avec la production écrite en chinois assistée par ordinateur pour présenter, faire un compte rendu, écrire un dialogue ou un poème etc suite suite à la lecture d'articles de presse, revues ou publications en ligne sur des thématiques d'actualité internationales/locales/culturelles de l'ICR ou sur des thèmes d'intérêt sociétal liés à l'Océan Indien ou La Réunion

- des focus de grammaire ou de langue pourront être faits ponctuellement et spécialement sur certaines séances, à partir des manuels de référence de niveau HSK4 ou inférieur.

** Référence : Programme HSK version officielle actuelle du site Chinese test en date du 03/04/2023 (www.chinesetest.cn)*

5.3. DURÉE ET ORGANISATION DE LA FORMATION

5.3.1. Durée de la formation

Cette formation est structurée en sessions organisées chaque semestre de 50 heures de cours intensifs en langue chinoise. Les cours de langue sont menés essentiellement en langue chinoise. Les cours de civilisation sont dispensés la plupart du temps en français et consistent à suivre en général en ligne, le développement d'un thème (sur la philosophie, ou la Chine contemporaine) sur 20 heures soit au premier, soit au second semestre.

5.3.2. L'organisation des cours

semestre 1 : 50 heures de langue de fin septembre à début décembre

semestre 2 : 50 heures de langue de fin janvier à début juin

semestre 1 ou 2 : 20 heures de civilisation

5.3.3. Certificat de fin de formation

A la fin de la formation, il sera délivré, sur demande, une attestation d'inscription à la formation, celle-ci comprend le récapitulatif des présences de l'apprenant sur la durée de la formation souscrite par celui-ci.

FRAIS D'INSCRIPTION : voir document ANNEXE 2.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENTS DES DROITS D'INSCRIPTION

Une fois l'inscription administrative et le paiement effectués, les demandes de remboursement doivent rester exceptionnelles et passer devant une commission interne composée de :

- Directeur(rice) général(e) de l'Institut Confucius Réunion (ICR)
- Directeur(rice) de l'enseignement et de la pédagogie de l'ICR
- Directeur(rice) des activités culturelles et des partenariats de l'ICR

Passé **2 semaines de cours** (voir calendrier pédagogique), il ne sera procédé à aucun remboursement.

En cas de décision de remboursement des droits de scolarité, une somme de 23 € reste acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription, sous réserve d'évolution des tarifs nationaux.

5.4 BIBLIOGRAPHIE indicative

- *HSK Standard Course 4* (《HSK标准教程4》), 北京师范大学出版社 (Beijing Language and Culture University Press), 2014年。